

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 21 février 2017

**CP2017_02_4
id. 3032**

L'an deux mille dix-sept le vingt et un février, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. MARDEGAN (pouvoir à M. BEQ)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19

Quorum : 10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**INTERVENTION DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE
D'URBANISME
ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE LAVAURETTE**

Monsieur le Président à l'honneur de soumettre à la Commission Permanente, pour avis, le projet d'élaboration du P.L.U. de la Commune de LAVAURETTE.

Le document n'appelle pas d'observation particulière au regard des règles de construction en bordure des routes départementales.

Toutefois, le Conseil Départemental souhaite une ~~préparation concertée~~ et participative sur l'accessibilité au réseau routier départemental pour toute implantation à vocation industrielle, artisanale ou commerciale, d'habitat densifié (lotissements), d'aménagement paysager, etc...

Madame la Conseillère Départementale et Monsieur le Conseiller Départemental du canton de Quercy-Rouergue, agissant pour le compte du Département, n'ont pas eu d'observation particulière sur ce dossier.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Se prononce favorablement sur l'élaboration du PLU de la commune de Lavaurette selon les préconisations susvisées.

P : 18

C : /

A : 1

Adopté.

Le Président,

Christian ASTRUC